



HAL
open science

[Avancées du projet]

Stéphanie Arnaud, Yann Desjeux, Pierre Dupraz, . Itaes

► **To cite this version:**

Stéphanie Arnaud, Yann Desjeux, Pierre Dupraz, . Itaes. [Avancées du projet]. [0] 2005. hal-02826001

HAL Id: hal-02826001

<https://hal.inrae.fr/hal-02826001>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

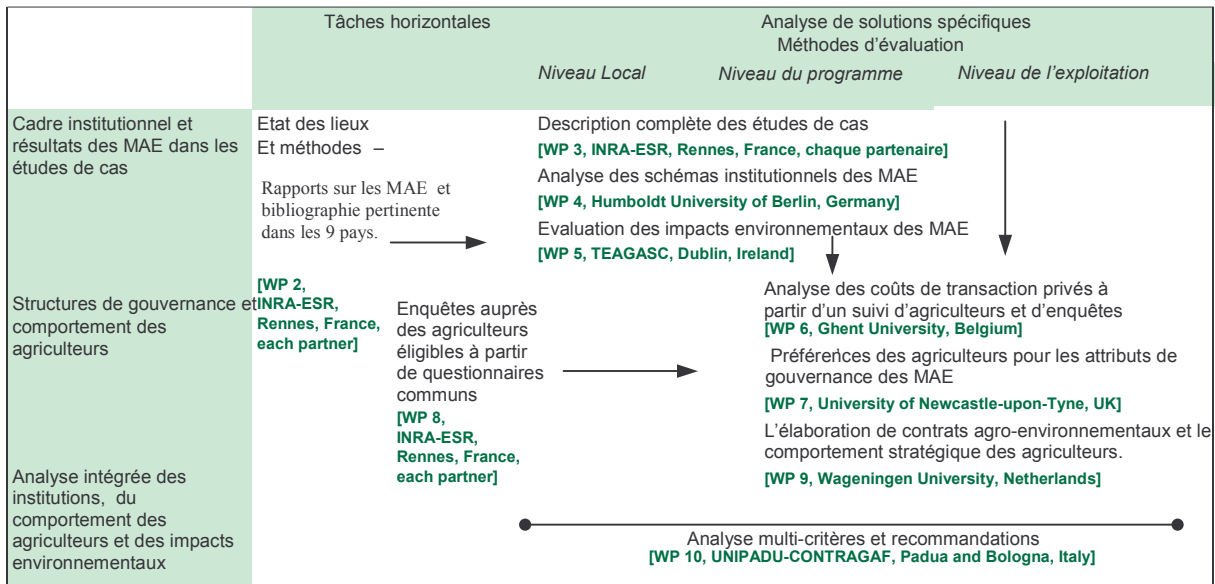
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ITAES Newsletter n°2

« Instruments intégrés pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes agro-environnementaux »

Présentation synthétique du projet :



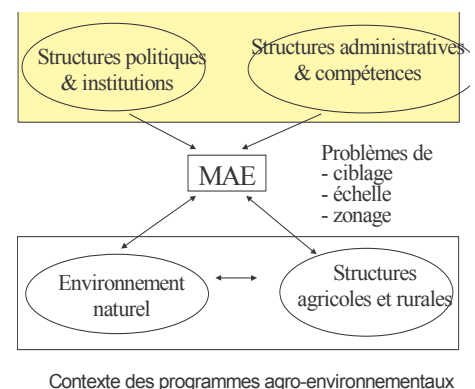
Avancée du projet :

Au niveau de l'exploitation agricole, l'analyse (effectuée par les WP 6 à 9) est organisée autour de deux enquêtes. La première, conduite auprès d'environ 2000 agriculteurs européens, inclut une méthode visant à établir les préférences des agriculteurs pour les attributs de gouvernance des contrats agro-environnementaux. La deuxième est constituée d'un suivi sur un an de 250 agriculteurs contractants qui relèvent régulièrement leurs coûts administratifs et opérationnels.

L'approche à l'échelle locale et au niveau des programmes agro-environnementaux (effectuée par les WP 3, 4, 5, 10) a été développée dans une première mise en œuvre expérimentale de l'analyse multi-critères ex-post basée dans la région-test d'Emilie-Romagne.

Le point sur le "Work Package" 4: L'inventaire des arrangements institutionnels des MAE montre que l'environnement institutionnel dans les Etats influence systématiquement leur élaboration et leur mise en œuvre. Les questions suivantes seront approfondies :

- Comment les décisions sur l'élaboration et le budget des MAE sont-elles prises ?
- Quel est le rôle des agriculteurs, des collectivités locales, des associations environnementales, des scientifiques et autres experts dans l'élaboration des MAE ?
- Comment et par qui les MAE sont-elles mises en œuvre, contrôlées, et évaluées ?
- Les différences dans les procédures de prise de décision et de mise en œuvre ont-elles une influence sur l'élaboration des MAE, leur acceptation par les agriculteurs et leur efficacité ?
- Quels sont les bénéfices et les coûts des différentes procédures de prise de décision et de mise en œuvre des MAE ?



➤ **Le point sur le “Work Package” 2 :** Etat des lieux et méthodes. “Programmes Agro-environnementaux: Convergences et différences entre l’Union Européenne et les autres pays”

Ni l’objectif de réduction d’externalités négatives, ni celui de production d’externalités positives ne pouvant être atteints à un niveau satisfaisant dans le cadre d’activités marchandes, les programmes agro-environnementaux sont donc nécessaires. La principale différence entre les programmes agro-environnementaux est qu’ils ne cherchent pas à résoudre les mêmes problèmes. Cependant, y a-t-il des différences quand les enjeux environnementaux sont proches?

Convergences entre les programmes visant à réduire les externalités négatives

Les problèmes d’érosion des sols

- Associés aux grandes cultures et à l’élevage ovin,
- Observés dans la plupart des pays exportateurs.

Les programmes de conservation reposent sur des approches volontaires. Ils combinent:

- L’information et l’éducation,
- Des compensations financières pour certains changements de pratiques.

En fonction de consentement à payer de la société pour la conservation des sols :

- Des compensations modestes (Argentine),
- Des initiatives ambitieuses (Etats-Unis).

La pollution de l’eau liée à l’élevage intensif est principalement un problème européen mais concerne également d’autres régions du monde, notamment au Canada et aux Etats-Unis.

Les programmes contre la pollution de l’eau reposent sur une approche “command and control”. Ils combinent:

- Contrôle de l’utilisation des terres,
- Autorisations & normes,
- Eco-conditionnalité,

avec un coût pour se conformer à la réglementation. Les programmes sont complexes et difficilement mis en application. L’utilisation de taxes environnementales reste marginale.

Différences entre les programmes promouvant les externalités positives

Les programmes résultent de deux perceptions différentes de la nature:

Un environnement façonné par l’homme (Europe & Japon),

Nature primitive&sauvage (Amérique & Océanie).

Ils combinent réglementation, éco-conditionnalité et accords volontaires.

Des accords de gestion avec des paiements compensatoires existent en Europe et vont être appliqués au Japon. Des initiatives et débats récents aux Etats-Unis doivent être mentionnés.

Ces programmes supposent que la fourniture séparée de biens marchands et non-marchands est physiquement impossible (jointure de production) ou bien que des économies de gamme existent. Leur objectif est d’atteindre le niveau d’aménités que la société désire.

Les économies de gammes étant décroissantes avec la production marchande dans les systèmes intensifs, une action ciblée sur les biens non marchands est nécessaire.

Les programmes agro-environnementaux sont loin de la mise en oeuvre du principe “pollueur-payeur” puisqu’ils impliquent un subventionnement du secteur agricole et entraînent donc probablement des distorsions de marché. Les principales différences résultent de la reconnaissance de la multifonctionnalité comme justification des politiques publiques notamment auprès de l’OMC. L’agriculture a été quelque peu favorisée en comparaison avec d’autres activités, notamment en ce qui concerne les émissions polluantes. Implicitement, l’agriculture bénéficie de droits de propriété présumés qui ont des effets distorsifs.

Cette plaquette s’appuie sur les présentations d’Antonia Lütteken et Volker Beckmann (HUB) au 44th GEWISOLA Annual Meeting, 27-29 September 2004, Berlin et de François Bonniex, Pierre Dupraz et Karine Latouche (INRA-ESR) au 90th EAAE Seminar, Rennes, October 27-29, 2004.

Les résultats présentés ici proviennent du projet européen SSPE-CT-2003-502070. Il ne reflète pas nécessairement les vues des instances européennes, ni les propositions futures de la Commission en matière de politique agricole ou environnementale.